



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 20 juin 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaitons poser une question parlementaire à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes au sujet de la menace de démission de Monsieur le Ministre des Sports, du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire dans le cas hypothétique d'une guerre contre la République islamique d'Iran.

En effet, le 14 juin 2019, Monsieur le Ministre Dan Kersch a déclaré dans un post sur Facebook : « (...) Am Moment gëtt ët (leider) esou EEN Thema, wou ënnert anerem d'Sozialisten kënnen weisen wou se stinn. NEE, NEE an nach eng Kéier NEE zu engem Krich géint den Iran! (...) Et ass evident: hei gëtt e Krich préparéiert. (...) Fir mech perséinlech heescht daat: wann dee vu mär gefoarten Horroszenario - de Krich vun den USA géint den Iran- (an ech hoffen néischt méi, ewéi dass ech mech ieren) antrëtt, gëtt et nëmmen eng méiglech Positioun vun der lëtzebuurger Regierung: daat ass nët eise Krich (wéi all aneren och), mär bezuelen nët dofir, a Lëtzebuerg gëtt och a kenger Form logistesesch Hëllef. Ech weien meng Wiederer elo gudd of, mee soë kloer: giff d'Lëtzebuurger Regierung majoritär eng aner Positioun anhuelen, giff dat fir mech automatesch bedeiten, dass ech meng Funktiounen niddlerlén. (...)»

Deux jours plus tard, le 16 juin 2019, le Ministère des Affaires étrangères et européennes publie une Déclaration de Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes, sur la position luxembourgeoise en ce qui concerne les tensions dans le Golfe : « (...) Le Luxembourg attache une grande importance à la sécurité et à la stabilité régionales, ainsi qu'à la liberté de navigation qui doit absolument être préservée. Nous savons à quel point le détroit d'Ormuz est important pour le commerce international. Nous appelons l'ensemble des acteurs concernés à la retenue et à la désescalade. Ce n'est pas maintenant le moment de pointer du doigt les uns ou les autres. Une confrontation dans le Golfe serait une grave menace à la paix et à la sécurité de toute la région. J'espère que la raison prévaudra, que les responsables concernés garderont la tête froide et ne s'aventureront pas dans des actions militaires. L'histoire nous a enseigné, avec le déclenchement de la guerre en Irak et ses conséquences, qu'on ne résout pas les problèmes en faisant parler les armes. La diplomatie doit primer. » Cette prise de position, que nous saluons, ne couvre pas celle de Monsieur le Ministre des Sports, du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

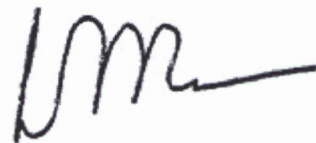
Nous aimerions dès lors poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes:

1. Messieurs les Ministres peuvent-ils nous exposer à nouveau la position actualisée du Gouvernement face aux instabilités actuelles dans la région du Moyen-Orient ?
2. Messieurs les Ministres peuvent-ils nous dire s'ils considèrent la précitée prise de position publique de Monsieur le Ministre des Sports, du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire relative à une hypothétique guerre contre l'Iran comme étant un acte responsable pour un membre actif du Gouvernement ? Ne pensent-ils pas qu'il aurait mieux valu que le Ministre dont s'agit précise son point de vue dans le cadre d'une réunion du Conseil de Gouvernement afin de préserver la cohérence gouvernementale ? Monsieur le Ministre des Sports, du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire s'est-il concerté en amont avec ses collègues du Gouvernement ?
3. Si tel n'est pas le cas, Messieurs les Ministres ne craignent-ils pas que cette tentative de mettre sous pression le Gouvernement, par un coup de publicité personnelle, ne nuise à la crédibilité du Gouvernement et du pays dans le cadre de toutes ses alliances européennes et internationales ?
4. Messieurs les Ministres peuvent-ils de surcroît exclure définitivement et dans toutes circonstances et même dans le cadre d'un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies autorisant une opération de maintien de la paix, une quelconque participation du Luxembourg – même à travers les capacités militaires de la SES à Betzdorf ou via toute autre aide logistique - dans le cas d'une hypothétique opération militaire contre l'Iran ?

Nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très haute considération.



Claude WISELER



Laurent MOSAR



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Luxembourg, le 24 JUIL. 2019



Monsieur
Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: Réponse commune de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 809 de Messieurs les Députés Claude WISELER et Laurent MOSAR au sujet des déclarations du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire concernant l'Iran.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n° 809 du 20 juin 2019 de Messieurs les Députés Claude WISELER et Laurent MOSAR.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre

Ministre d'État

Réponse commune de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 809 déposée le 20 juin 2019 par les honorables Députés Messieurs Claude Wiseler et Laurent Mosar

Ad 1)

La position du Gouvernement face aux tensions au Moyen-Orient et dans le Golfe en particulier a été exposée dans la déclaration faite le 16 juin dernier par Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes. Elle est toujours d'actualité.

Ad 2 et 3)

Le point « Politique internationale et européenne » figure à l'ordre du jour de chaque séance du Conseil de Gouvernement. Les Membres du Gouvernement ont dans ce contexte un échange de vues régulier sur toutes les questions d'actualité internationale, y inclus, en cas de nouveaux développements, la situation politique au Moyen-Orient. Il appartient au Conseil de Gouvernement de déterminer la position gouvernementale par rapport aux dossiers de politique internationale. En tenant compte de ce qui précède, le Premier Ministre, Ministre d'État, et le Ministre des Affaires étrangères et européennes ne commentent pas les déclarations citées du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie social et solidaire.

Ad 4)

La position du Gouvernement est claire. Nous appelons l'ensemble des acteurs concernés à la retenue et à la désescalade. Une confrontation dans le Golfe serait une grave menace à la paix et à la sécurité de toute la région. La diplomatie doit primer.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Luxembourg, le 24 JUIL. 2019



Monsieur
Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: Réponse commune de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 809 de Messieurs les Députés Claude WISELER et Laurent MOSAR au sujet des déclarations du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire concernant l'Iran.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n° 809 du 20 juin 2019 de Messieurs les Députés Claude WISELER et Laurent MOSAR.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre

Ministre d'État

Réponse commune de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 809 déposée le 20 juin 2019 par les honorables Députés Messieurs Claude Wiseler et Laurent Mosar

Ad 1)

La position du Gouvernement face aux tensions au Moyen-Orient et dans le Golfe en particulier a été exposée dans la déclaration faite le 16 juin dernier par Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes. Elle est toujours d'actualité.

Ad 2 et 3)

Le point « Politique internationale et européenne » figure à l'ordre du jour de chaque séance du Conseil de Gouvernement. Les Membres du Gouvernement ont dans ce contexte un échange de vues régulier sur toutes les questions d'actualité internationale, y inclus, en cas de nouveaux développements, la situation politique au Moyen-Orient. Il appartient au Conseil de Gouvernement de déterminer la position gouvernementale par rapport aux dossiers de politique internationale. En tenant compte de ce qui précède, le Premier Ministre, Ministre d'État, et le Ministre des Affaires étrangères et européennes ne commentent pas les déclarations citées du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie social et solidaire.

Ad 4)

La position du Gouvernement est claire. Nous appelons l'ensemble des acteurs concernés à la retenue et à la désescalade. Une confrontation dans le Golfe serait une grave menace à la paix et à la sécurité de toute la région. La diplomatie doit primer.